

**G.E.F.L.U.C.**  
**District PARIS ILE- DE-FRANCE**  
**Association loi 1901**  
**Siège social : 42 Rue Denis PAPIN**  
**94200 IVRY-SUR-SEINE**

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31/12/2018

---

25, Avenue de L'Europe  
92310 SEVRES

Tél : 01.46.29.19.00  
Fax : 01.46.29.19.01  
E-mail : p.arnoux@fiteco.com

**G.E.F.L.U.C.**  
**District PARIS ILE- DE-FRANCE**  
**Association loi 1901**  
**Siège social : 42 Rue Denis PAPIN**  
**94200 IVRY-SUR-SEINE**

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31/12/2018

---

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.


Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Sèvres, le 25 avril 2019

Pour SAS FITECO

  
Philippe ANNOUX

Commissaire aux comptes